

STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851

DECLARATION DES PERFORMANCES N° DOP751/851/12

1. Code d'identification unique du produit type :	STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851
2. Usage prévu:	Revêtement intumescent en phase solvant pour la protection contre l'incendie d'éléments structurels en acier
3. Fabricant:	PPG Coatings Europe BV, Oceanenweg 2, 1047BB, Amsterdam, Pays-Bas
4. Mandataire:	Non applicable
5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit - AVCP:	Système 1
6a. Norme harmonisée:	Non applicable
Organisme(s) notifié(s):	
6b. Document d'Evaluation Européen DEE (ou EAD):	
Évaluation Technique Européenne:	ETE 22/0574
Organisme d'évaluation technique:	UL International (Pays-Bas) B.V.
Organisme(s) notifié(s):	UL International (Pays-Bas) B.V.-NB 2821

STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851

DECLARATION DES PERFORMANCES N° DOP751/851/12

7. Performances déclarées:	Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
	Exigence fondamentale pour les travaux de construction : sécurité en cas d'incendie		
	Resistance au feu	Poteaux et poutres de section en I/H pour les résistances R15, R20, R30, R45, R60, R75, R90, R105, R120. Poteaux de section creuses de forme carrée / rectangulaire et circulaire, poutres de section creuse de forme carrée / rectangulaire pour les résistances R15, R20, R30, R45, R60, R75, R90, R105, R120. Tous, y compris échauffement lent.	EN 13381-8: 2013 EN 13501-2: 2016
	Exigence fondamentale pour les travaux de construction : Hygiène, Santé et Environnement		
	Teneur, émission et dégagement de substances dangereuses	$R = \Sigma C1 / LCI1 - 0.3 \text{ mg/m}^3$ après 28 jours (±28 jours de pré-conditionnement)	EN 16516:2017
	Exigence fondamentale pour les travaux de construction: sécurité d'utilisation et accessibilité		
	Durabilité et aptitude en service: comportement dans différentes conditions environnementales	Compatibilité avec les couches de primaire et de finition, catégories d'exposition évaluées: - Durabilité en type X - Durabilité en type Y - Durabilité en type Z2 - Durabilité en type Z	DEE 350402-00-1106, Septembre 2017
8. Document d'Evaluation Européen ou document technique de référence :	DEE 350402-00-1106, Septembre 2017 (DEE ou EAD European Assessment Document)		

STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851

DECLARATION DES PERFORMANCES N° DOP751/851/12

STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851 - Systèmes approuvés selon DEE (ou EAD) 350402-00-1106		
Type de primaire générique	Epaisseur sèche minimale	Epaisseur sèche maximale
Alkyde court en huile	25µm	75µm
Epoxy à deux composants	50µm	150µm
Epoxy riche en zinc à deux composants	40µm	120µm
Acier Galvanisé / primaire d'accroche Epoxy à deux composants	50µm (couche d'accroche seulement)	150µm (couche d'accroche seulement)
Acier métallisé (EN ISO 2063) / primaire bouche pore époxy à deux composants	89µm / 50µm (bouche pore)	267µm / 150µm (bouche pore)

Merci de vous référer à la fiche d'information PPG 1224, concernant la liste des primaires approuvés

				Conditions environnementales			
Finition	Epaisseurs sèches Testées	Epaisseur sèche minimale	Epaisseur sèche maximale	Z ₂	Z ₁	Y	X
Sans couche de finition	-	-	-	✓	✓		
SIGMADUR 520 / FREITANE 520	60µm	60µm	90µm	✓	✓		
SIGMADUR 550 / FREITANE 550	2 x 60µm	120µm	180µm	✓	✓	✓	✓

STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851

DECLARATION DES PERFORMANCES N° DOP751/851/12

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme aux performances déclarées.
Conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.


PPG Coatings Europe BV, Oceanenweg 2, 1047 BB Amsterdam, Pays-Bas Usine de fabrication : PPG Coatings Belgique BV/SRL Tweemontstraat 104 BE-2100 Deurne Antwerp Belgique 2821-CPR-0226 DoP751/851
ETE N° 22/0574 selon DEE 350402-00-1106 STEELGUARD™ 751 Revêtement intumescent pour la protection contre l'incendie des structures métalliques Résistance au feu jusqu'à R120 Compatibilité primaire/ finition: évaluée en catégories d'exposition Z ₂ , Z ₁ , Y, X Voir l'ETE pour les caractéristiques complètes


PPG Coatings Europe BV, Oceanenweg 2, 1047 BB Amsterdam, Pays-Bas Usine de fabrication: PPG Coatings Belgique BV/SRL Tweemontstraat 104 BE-2100 Deurne Antwerp Belgique 2821-CPR-0226 DoP751/851
ETE N° 22/0574 selon DEE 350402-00-1106 STEELGUARD™ 851 Revêtement intumescent pour la protection contre l'incendie des structures métalliques Résistance au feu jusqu'à R120 Compatibilité primaire/ finition: évaluée en catégories d'exposition Z ₂ , Z ₁ , Y, X Voir l'ETE pour les caractéristiques complètes

Signé pour et au nom du fabricant par:

Nom:

Herman Putter

Fonction:

Directeur Marketing et Développement commercial PC EMEA

Lieu et date de délivrance:

Amsterdam, 12 Janvier 2023

Signature:



Signé pour et au nom du fabricant par:

Nom:

Kees van Vliet

Fonction:

Global Manager R&D PMC pour PPI Cellulosique

Lieu et date de délivrance::

Amsterdam, 12 Janvier 2023

Signature:



STEELGUARD™ 751 et STEELGUARD™ 851

DECLARATION DES PERFORMANCES N° DOP751/851/12

Garantie

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG. PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI.

CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATION DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUTS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit de PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application qu'il souhaite en faire, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accord écrit contraire). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits de PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG et toutes les autres marques mentionnées dans le présent document sont la propriété du groupe PPG

